

## POLICIER MUNICIPAL BRIGADE DE SOIREE

---

### DEFINITION DU POSTE

Cadre(s) d'emplois : Agent de Police Municipale

Type d'emploi : permanent - Temps complet

---

### POSITION DANS L'ORGANISATION

Direction/service : Police Municipale

Sous la responsabilité hiérarchique directe : Du Chef de service de Police Municipale

---

### MISSION(S) PRINCIPALE(S)

Exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Assure une relation de proximité avec la population.

---

### ACTIVITES PRINCIPALES

Toutes missions dévolues à la Police Municipale :

- Veiller au bon ordre, à la sûreté, la sécurité et à la salubrité publique.
  - Assurer les missions quotidiennes de surveillance.
  - Veiller à l'exécution des arrêtés de police du Maire, constater par procès-verbaux les contraventions à ces arrêtés ainsi qu'aux dispositions législatives et réglementaires pour lesquelles ils sont compétents.
  - Porter assistance à des usagers en situation de crise ou d'urgence.
  - Assistance à la Police Nationale, sapeurs-pompiers...
  - Sécurité aux abords des établissements scolaires.
  - Assistance aux différents services de la ville.
  - Opération tranquillité vacances.
  - Assurer la surveillance et le bon déroulement du conseil municipal.
  - Veiller au bon déroulement des manifestations publiques.
  - Assurer la police de la circulation, du stationnement et des marchés.
  - Actions de prévention sur l'ensemble du territoire de la commune.
  - Vidéo protection.
  - Assurer les mises en fourrières animale et automobile.
- 

### ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations internes : les services de la ville.

Relations externes : Relations directes avec la population et ses représentants, avec les acteurs locaux de la vie économique et sociale, les bailleurs, les transporteurs, le milieu associatif et les partenaires sociaux et les services de la Police Nationale, du Procureur de la République.

---

## CONDITIONS D'EXERCICE

Modalités d'organisation du travail :

- Déplacements constants sur la commune,
- Travail administratif en bureau au poste de police/accueil du public,
- Présence par tous temps à l'extérieur,
- Respect du code de déontologie,
- Exercice professionnel soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation,
- Autorisation délivrée par le préfet en cas de port d'armes avec obligation de formation.

Horaires : de 16h00 à 02h00

Conditions d'hygiène et sécurité spécifiques :

- Application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail,
- Port de l'uniforme et de la carte professionnelle obligatoire,
- Application des pouvoirs de police du Maire,
- Armement : B1°PSA 9mm, B8°, B3° éventuellement, D2°.
- Port du gilet pare-balle obligatoire.
- La police municipale est dotée d'un CSU.
- Possibilité de pratiquer une activité physique 2h/semaine.

---

## PROFIL

Lauréat du concours de gardien brigadier de Police municipale ou titulaire.

Bonne maîtrise du terrain

Permis B obligatoire

### Connaissances

- Maîtrise de l'outil informatique et qualités rédactionnelles exigées.

### Savoir-faire et savoir-être :

- Connaissance du code de la route et des décrets d'application.
- Disponible, sérieux, rigoureux et diplomate.
- Tenue et comportement exemplaires.
- Savoir faire preuve de discernement et de maîtrise dans les situations d'urgence.
- Expérience équivalente d'au moins 2 ans souhaitée.
- Bonne condition physique ; très grande disponibilité.
- Formations statutaires obligatoires à jour dont FIA et FCO.

---

## RECRUTEMENT ET REMUNERATION

- Rémunération selon conditions statutaires
- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle

---

## AVANTAGES \*

- Prime annuelle
- Traitement indiciaire, Prime semestrielle, IAT 8, heures supplémentaires payées ou récupérées au choix de l'agent
- Participation employeur aux frais de transport, aux mutuelles santé et prévoyance labellisées
- Adhésion au C.N.A.S.

*\*sous conditions*

---

Envoyer CV et lettre de motivation à  
Madame la Maire, Mairie, 1 place de la Libération 92320 CHATILLON  
ou [candidature@chatillon92.fr](mailto:candidature@chatillon92.fr)